

POINTS FORMULES PAR LES DELEGUES DU PERSONNEL CGT

Séance du 6 décembre 2016

1. Questions en attente de réponse de la Direction ;

- Point sur l'aménagement des Berlingo.
- Point sur les mesures prises par le groupe de travail au sujet de la charge administrative des commerciaux.
- Rectification de la prime variable technique du 1er semestre compte tenu des graves anomalies dans l'interprétation des résultats du PRV technique. Explication détaillée des résultats et du mode de calcul (documents écrits).
- Installation dans tous les sites Canon (Agences provinces et bureaux d'affaire) des panneaux réservés à la communication syndicale et aux affichages des Instances Représentatives.

2. Points faisant l'objet d'un suivi par les Délégué-e-s du Personnel ;

- Point sur les difficultés liées aux visites obligatoires de la médecine du travail sur le site de Montévrain.
- Service Experience : point sur les dysfonctionnements (installations, clôtures d'interventions, dérives dans l'approvisionnement des pièces, mises à jour « aléatoires », etc.).
- Point sur les mesures correctives et préventives suite au dysfonctionnement de la ventilation du bâtiment Industrie (Voir points 2.4 ODJ CGT DP d'octobre et 2.3 de novembre 2016).
- Conditions de travail OM/OKS :
 - point au 6 décembre 2016.
 - point sur le réaménagement.
- Formation en ligne « G3 » en anglais. A traduire en français.

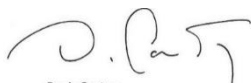
3. Service expérience ;

- Planification : quelles sont les actions en manuel et celles en automatique (SIEBEL) ?
- Meilleure visibilité des techniciens sur les installations qu'on lui demande de faire.

4. Région Méditerranée ;

- recrutement d'un DRO sur la région Méditerranée pour palier le départ vers de nouvelles fonctions de M. R. (ancien DRO).
La direction a-t-elle enfin quelque chose à signaler ? Les salariés de cette région devront-ils passer l'année 2017 sans DRO attiré et se contenter d'un intérim ?
- recrutement du RRV (chef de ventes) sur la région Méditerranée suite au licenciement de M. B.
La direction nous a répondu, le mois dernier, que ce poste sera pourvu pour la fin de cette année. Nous nous sommes étonnés de ne pas avoir vu d' « opportunité de carrière » communiquée par M. Babey à l'ensemble des salariés CANON pour ce poste. Or, nous sommes surpris de voir une « opportunité de carrière » (voir pièce jointe annexe 4.2) s'ouvrir pour un poste de RRV sur ... Toulouse – Bordeaux (alors que les deux postes de RRV sur Bordeaux et Toulouse sont pourvus). Quelles sont les explications de la direction à ce sujet ?
- recrutement des commerciaux sur la région Méditerranée.
La direction nous a informé de l'arrivée de deux nouveaux commerciaux sur Nice et Marseille (ce qui fait passer le nombre d'IC à 12 alors que le budget est à 14).
Qu'en est-il des deux commerciaux manquant sur le 34 et le 84 ? Canon est-il si peu attractif pour que nous ayons autant de difficultés à recruter ?
- service technique.
Explication détaillée de la charge technique par technicien en PACA par rapport aux autres régions.
Explication détaillée du tableau joint à la réponse de la Direction au point 6.4 de la CGT du mois de novembre.

- marché UCANSS.
Les phases d'audits étant terminées (selon les réponses de la direction) et des réunions de travail étant régulièrement organisées pour faire le point, quel est le plan d'action précis de la direction pour l'absorption et la planification de la charge de travail afin qu'elle n'impacte pas le service technique des régions et, par voie de conséquence, les clients géographiques déjà touchés par « service experience » et les sous-effectifs.
- 5. Qui signe les notes de frais en cas d'absence prolongée du Chef de Service ?**
- 6. Statut des télévendeuses de Montévrain ;**
- 7. Respect des temps de repos du personnel ;**
- Des collègues, mais aussi la hiérarchie, sans parler de services informatiques Canon (Mobilexperience, Edays), envoient des SMS ou mails d'information quasiment tous non urgents, à des heures où le commun des salariés dine ou dort. Par commodité, beaucoup de salarié-e-s choisissent de laisser leur smartphone allumé car des infos utiles au service arrivent tôt le matin mais à une heure à peu près raisonnable (entre 7h et 8h30). Seulement une partie des techniciens (ex : ceux qui montent l'astreinte), sont obligés de garder leur portable allumé et connecté à côté de leur lit. Etre réveillé 1 à 3 fois par nuit par ce genre de message n'est pas normal et pourrait être dangereux pour leur santé car ils prennent la route de nuit en cas d'appel client. De plus, pour des infos qui pourraient attendre le lendemain avant d'être diffusées. Nous vous demandons de faire le nécessaire pour éviter ce genre de désagrément pour certains, de gêne dangereuse pour d'autres.
- 8. Etat de la salle de réunion « Rotonde » ;**
- Pratiquement toutes les planches des sous-murs de la salle de réunion des représentants du personnel ne sont plus en place et peuvent être la cause d'une chute d'un(e) élu(e) ou « pire » d'un membre de la Direction. Nous vous demandons de faire intervenir le préventeur.
- 9. Fiches de paie ;**
- Les fiches de paie deviennent de plus en plus floues. Des salariés ne peuvent plus contrôler leur remboursement d'astreinte ou de grand déplacement. Il n'y a plus d'indication des semaines (ou mois) concernées correspondant à des quantités effectuées. Nous vous demandons d'intervenir auprès des services concernés pour établir les informations utiles aux salariés et répondre aux obligations de l'employeur en la matière.
- 10. Techniciens CP ;**
- Comme l'a rappelé notre PDG Mr Chapuis lors de plusieurs kick-off en début d'année, « dans le cadre de l'harmonisation des services, l'ensemble des techniciens (CP) ayant signé le contrat de forfaitisation (130h/supp./an) seront tous au minimum à l'échelon V ». Est-ce le cas ? Sinon pourquoi ?
- 11. Environnement ;**
- Les signatures exigées par Canon pour uniformiser la communication surchargent le contenu des mails. D'une manière insignifiante mais réelle au vu des millions (milliards ?) de mails qui sont envoyés, celles-ci participent à l'effet de serre par l'émission de gaz carbonique (production d'énergie pour l'émission et le stockage de données). Cette signature ne devrait pas être automatique surtout en interne ou alors réduite au 4 premières lignes (nom, prénom, fonction, secteur et service). Canon étant soucieuse de l'environnement, de la santé et de la sécurité de tous, nous vous demandons de transmettre cette proposition à Canon Europe. Nous demandons également que soient traduites en français, dans ces 4 mêmes lignes les fonctions et qualité du collaborateur Canon.
- 12. A quelle date les Directions RH et départements CIG pourront-elles communiquer sur la liste des postes supprimés ? Ce manque de transparence favorise un climat anxieux.**
- 13. Déplacements professionnels ;**
- Il est imposé aux salarié-e-s de réserver leurs billets avec des compagnies aériennes à bas prix (ex. Transavia). Les assurances de ces compagnies offrent-elles les mêmes garanties que des compagnies non « low cost » ?



Denis Canton
Délégué Syndical CGT Canon France